COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 MARS 2024

<u>Absentes</u>: BRIAND-LEFRANCOIS Aline – LE MEUR Claudie – LE SCEL Marthe <u>Secrétaire de séance</u>: DARTIAILH Emmanuel

Procuration de Madame Le Meur Claudie à Madame Cesbron Virginie

1 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Présentation du Compte administratif communal 2023

Le Maire ayant quitté la salle, le 1^{er} adjoint fait voter le Conseil Municipal. Le Compte administratif 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2 - VOTE DES TAUX

Le conseil municipal décide de reconduire les taux identiques à l'année dernière :

- Taxe foncière (bâti): 40.06 %

- Taxe foncière (non bâti): 101.47 %

- Taxe d'habitation : 17.61 %.

3 - POINTS SUR LES TRAVAUX

La société ERC de Ploumagoar est retenue comme maître d'œuvre pour la réalisation des travaux d'aménagement de sécurité du centre-bourg. Le montant de la mission s'élève à 8 545 € HT. Une réunion de travail est prévue le 2 avril en mairie.

4 - POINT SUR L'ECOLE

- Présentation de la charte de bonne conduite périscolaire
- Demande de sécurisation par un marquage au sol du chemin piétonnier derrière la boulangerie.

5 - INVESTISSEMENTS 2024

- Voirie du centre bourg : travaux d'aménagements de sécurité routière
- Maison PROTHAIS : maîtrise d'œuvre et début des travaux
- Allées de boules Kerprin
- Voirie en campagne
- Etude pour la maîtrise des dépenses énergétiques sur l'école
- Quote-part de la fibre
- Acquisition d'un tracteur
- Clôture du terrain des sports
- Colombarium

6 - PROPRIETE PROTHAIS

Prévoir un branchement électrique pour la parcelle conservée par M et Mme PROTHAIS ainsi qu'un autre branchement pour la commune.

Après signature du compromis de vente, la commune peut disposer du bâti et le mettre en location.

Prévoir la réalisation d'un diagnostic complet sur l'état de la propriété en vue de la réfection de celle-ci.

7 - LOCAL « 17 D rue des Ecoliers »

Monsieur Lebeau a résilié le bail de sa location sise au 17 D rue des Ecoliers. Le local est à nouveau disponible à la location. La publicité pourrait être faite par différents canaux : le Bon Coin, Facebook, etc.

8 - ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique est obligatoire avant la cession du chemin rural du Quinquis. Un commissaire enquêteur va être sollicité.

9 - CONSOMMATION ENERGETIQUE LEFF ARMOR

Information sur le développement souhaité des énergies renouvelables sur le territoire du Leff Armor jusqu'en 2030 avec recherche d'une progression de 13 % à ce jour vers 32 % à l'horizon 2030.

10 - COMITE D'ANIMATIONS

Cette année, le Comité d'animations de Lanrodec a prévu d'organiser sa journée festive le 9 novembre 2024 : rougail saucisse et feu d'artifice.

Par conséquent, voir avec les autres associations pour l'organisation du pardon de Lanrodec le 27 juillet 2024 cette année et la reprise de la date historique les années suivantes (2° week-end de juillet).